

Les différentes catégories d'élèves accueillis par l'École :

- **IE** - « **élèves-ingénieurs** » (jusqu'en 1890) puis « **ingénieurs-élèves** », depuis la création de l'École en 1783, **fonctionnaires du corps des mines** destinés particulièrement à intégrer l'administration publique
- **ET** - « **élèves titulaires** » ou « **élèves externes** », depuis 1816, appelés aujourd'hui « **élèves ingénieurs civils** » destinés à intégrer des carrières dans le privé et suivant un cursus dit de « **cours spéciaux** » (par opposition aux « cours préparatoires »)
- **EE** - « **élèves étrangers** » suivant la même formation que les élèves titulaires. Admis depuis 1817 avec un numéro de matricule particulier, les élèves étrangers entrent à l'École depuis 1901 dans les mêmes conditions que les élèves titulaires et sont portés sur le même registre matricule.
- **CP** - « **élèves de cours préparatoires** » (entre 1844 et 1912) qui suivent une formation d'un an (avec un redoublement possible) au sein même de l'École destinée à leur permettre d'intégrer la 1^{ère} année de formation des « élèves titulaires ». Ne sont dénommés dans cette fiche comme CP que ceux qui ayant suivi les cours préparatoires n'intégrèrent pas malgré tout la 1^{ère} année de cours spéciaux des ET.
- **AL** - « **auditeurs libres** » autorisés sous conditions à suivre un ou plusieurs cours de l'École.
- **NP** « **non précisée** », élèves dont la nature n'est pas précisée dans les sources consultées (particulièrement dans les fichiers de la bibliothèque). Il s'agit soit de CP ou d'AL soit de personnes se contentant sans doute de fréquenter la bibliothèque.

Ces trois dernières catégories, n'ayant pas toujours donné lieu à un suivi régulier sur registre matricule les mentions présentes dans les instruments de recherches cités ci-dessous ne peuvent être considérées comme exhaustives.

L'année de promotion :

Année de référence pour l'enregistrement des élèves IE, ET et EE, elle correspond à leur **date d'entrée en 1^{ère} année de cours spéciaux**. Pour les CP n'étant jamais entrés en 1^{ère} année de « cours spéciaux », elle correspond à leur année d'entrée en cours préparatoires. Pour les AL elle correspond à la date à laquelle ils sont autorisés à assister à des cours.

Selon le décret du 18 juillet 1890 d'organisation de l'École tout candidat au titre aux cours préparatoires et cours spéciaux doit être âgé au 1^{er} janvier de l'année dans laquelle il se présente : de 17 ans au moins et de 20 ans au plus pour les cours préparatoires ; de 18 ans au moins et de 22 ans au plus pour les cours spéciaux ; la limite d'âge est reportée à 25 ans pour les cours préparatoires et à 26 ans pour les cours spéciaux en ce qui concerne les candidats ayant effectué leur service militaire.

Les ressources à consulter :

Cette liste est indiquée dans l'ordre habituel d'une recherche. Les ressources non numérisées sont consultables en salle de lecture sur rendez-vous. Des demandes précises de renseignements et d'aides à la recherche peuvent être transmises par courriel.

- 1) - **Tableau de synthèse** (listant l'ensemble des IE, ET et EE mentionnés sur les registres matricules de l'Ecole jusqu'en 1947, **il permet une recherche par année de promotion, nom et catégorie d'élèves**. Les noms des CP, AL et NP sont intégrés au fur et à mesure des dépouillements). Il convient d'y relever les n° de matricule et de travaux, utiles pour la suite de la recherche.
- 2) - **Registres matricules et fichiers manuels** ([disponibles en ligne pour les IE](#)). Les élèves sont listés par année de promotion et par n° de matricule. **Peuvent se retrouver mentionnés dans ces registres les informations suivantes : a) date et lieux de naissance ; b) formation initiale (si passé par l'Ecole Polytechnique) ; c) date d'entrée en cours préparatoire ; d) date d'entrée en 1^{ère}, 2^e et 3^e année de cours et date de diplôme ou de certificats ; e) classements ; f) informations complémentaires occasionnelles (dates de service militaire particulièrement).**
- 3) – **Dossiers d'élèves**. Ils recensent les élèves par années de promotion et par n° de matricule pour les ET, EE et certains CP. Ils sont conservés depuis 1889. Pour les IE, ces dossiers n'existent pas avant les années 1960, la gestion administrative de ces fonctionnaires s'effectuant au ministère (il convient alors de se reporter vers les dossiers de la sous-série F14 du ministère aux Archives nationales (étape 10). **Ces dossiers contiennent essentiellement les documents fournis par les élèves au moment de leur inscription : a) acte de naissance, b) lettre sollicitant l'autorisation de tenter le concours d'entrée et autorisation donnée, c) lettres de recommandation, d) relevé des notes obtenues au concours d'entrée**
- 4) – **Relevés de notes**. L'ensemble des notes des IE, ET et EE sont regroupés sur un même **relevé de notes individuel unique pour toute la scolarité avec mention des classements obtenus**. Les relevés de IE des promotions 1855 à 1960 sont numérisés (<http://annales.org/archives/images/n1/>). Ils n'existent que de manière ponctuelle pour les AL. Pour les CP il convient de se référer aux registres de délibérations (étape 7).
- 5) – **Travaux des élèves (mémoires, comptes rendus, journaux de voyage)**. Les IE, ET et EE avaient la possibilité d'effectuer en 2^e et 3^e années des voyages en province et à l'étranger dans des mines et usines pour parfaire leur formation et devaient rendre des rapports prenant la forme de mémoires, comptes-rendus ou journaux. **Les registres qui les recensent** par années et par n° (voir étape 1) sont accessibles [ici](#) et permettent de connaître **les destinations visitées**. Les travaux qui ont été conservés avec **les récits illustrés des observations faites par les élèves** sont en cours de numérisation en partie consultables sur la même page.
- 6) – **Photographies de promotions** : accessibles sur demande pour les IE, ET et EE. **Collection non complète commençant en 1858** sous forme de photographies de groupes et d'albums de photographies individuelles.

FICHE PRATIQUE DE RECHERCHES INDIVIDUELLES D'ELEVES DE L'ECOLE DES MINES DE PARIS

- 7) – **Registres de délibérations des instances de l'Ecole.** Chronologiques et consultables uniquement sur rendez-vous, **ils permettent de compléter les documents précédents, d'enrichir le contexte et sont la source principale d'information pour connaître les notes obtenues par les ET et CP en cours préparatoires.**
- 8) – **Annuaire de l'association amicale des anciens élèves.** Publiés annuellement depuis 1864 et consultables librement en salle de lecture. Ils permettent de **retracer les adresses et fonctions exercées par les élèves membres de l'association depuis leur sortie de l'Ecole jusqu'à leur décès.** Pour les IE ayant exercé dans l'administration publique les registres numérisés des parties administratives des Annales des mines permettent de connaître les dates des arrêtés de promotion et de nomination.
- 9) – **Monuments aux élèves Morts pour la France et victimes du devoir professionnel (1 et 2),** érigés au sein de l'Ecole et librement visitables au pied de l'escalier menant au musée.
- 10) – **Autres dossiers d'archives publiques et fonds privés.** En dehors des documents listés ci-dessus, l'Ecole conserve des dossiers de gestion des enseignements et d'administration de l'Ecole, des manuels de cours, des dossiers des élèves devenus personnels de l'Ecole, des publications internes et des fonds privés consultables sur rendez-vous qui peuvent **compléter les recherches effectuées sur les élèves (notamment durant la seconde guerre mondiale) et sur le contexte de leurs études.** Leur inventaire est en cours et sera mis en ligne progressivement sur le site internet de l'Ecole et sur Calames. Au moment de la prise de rendez-vous une recherche sera effectuée pour vous indiquer la probabilité de trouver des informations intéressantes.
- 11) – **Ressources extérieures :** en dehors de l'Ecole on se reportera notamment à la **sous-série F14 (Travaux Publics) des Archives nationales** conservée sur le site de Pierrefitte-sur-Seine et particulièrement aux **dossiers des ingénieurs du corps** (références individuelles indiquées dans le tableau de synthèse 1). Une grande partie des **élèves provenant de l'Ecole Polytechnique**, on peut consulter avec profit leurs fiches sur le **catalogue central de la bibliothèque**. On notera également que **l'inventaire des archives de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne conservées aux Archives départementales de la Loire est disponible en ligne.**

